

Sixième conférence Africaine sur la population - Ouagadougou –Burkina Faso, 5-9 Décembre 2011

Thème : La population Africaine : Passé, Présent et Futur

Sous Thème : Population et genre

Séance : Genre et emploi

Communication présenté par NIANGORAN Serge (ENSEA)

Capital humain et insertion professionnelle des jeunes : une analyse des disparités selon le genre dans la commune d'Aboisso

Contexte et justification du sujet

Depuis la nuit des temps, la société distribue des rôles aux hommes et aux femmes soit pour la production, la reproduction ou alors pour la vie communautaire. Cette distribution des rôles qui se fait sur la base des constructions sociales et considérations culturelles, varie dans le temps et dans l'espace (REPCI, 2006). L'insertion des jeunes et en particulier des femmes sur le marché du travail est de nos jours plus qu'une question d'actualité. En Afrique les rôles généralement assignés aux femmes sont venus accentuer les inégalités existantes entre l'homme et la femme dans l'emploi et ont orienté ainsi le travail des femmes dans le segment secondaire où l'on ne trouve que des activités précaires mal rémunérées.

La Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette forme de discrimination contre les femmes qui semble être devenu la règle. Un bon nombre de femmes évoluent dans le secteur informel ayant pour caractéristique des activités moins bien payées. Ces femmes sont soit dans les petits commerces, l'agriculture ou dans les foyers où la comptabilité nationale a du mal à évaluer normalement leurs efforts. Même pour celles qui sont intégrées dans la fonction publique qui est le principal employeur, elles n'occupent que des postes de second rang, probablement en raison de leur faible niveau d'instruction. Il serait dès lors important de mener une étude approfondie sur l'utilité du capital humain aux fins de mesurer l'insertion différentielle des femmes et des hommes sur le marché de l'emploi en Côte d'Ivoire.

Problématique

Il est de coutume d'affirmer que « *l'avenir d'un pays repose sur sa jeunesse* », et avec une population composée de 43 % des moins de 15 ans (DSRP, 2009), la Côte d'Ivoire regorge en son sein une population extrêmement jeune sur laquelle elle pourrait bâtir son avenir. Cependant, cette population ivoirienne fait face à l'épineux problème de l'insertion professionnelle des jeunes, lequel constitue une gangrène pour la cohésion sociale, d'autant plus que le taux de chômage de la population active, est estimé à 15,7% dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire et à 33.2% dans la capitale économique (ENV, 2008). En outre, le chômage touche sans distinction aussi bien les hommes que les femmes. A cela s'ajoute les pratiques discriminatoires à l'endroit des femmes, et qui restreignent leurs chances d'insertion

professionnelle. Dès lors, l'atteinte du troisième objectif des OMD intitulé « *Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes* », et qui fait de l'égalité des sexes sur le marché du travail, un levier de réduction de pauvreté et de croissance économique, devient problématique. Malgré tous les efforts et les instruments nationaux qui constituent le soubassement de l'image de transformation de la société ivoirienne vers l'égalité des hommes et des femmes, l'inégalité entre hommes et femmes dans le domaine de l'emploi reste encore palpable et ce, dans tous les secteurs de la vie nationale. Des mécanismes pour assurer la mise en œuvre de ces politiques et lois sont restés jusque là inefficaces et ne s'attaquent que partiellement aux causes profondes et intermédiaires des inégalités.

Par ailleurs, conformément à la théorie du capital humain, des investissements sont faits en faveur d'un programme d'éducation visant à mieux former les jeunes les rendant aptes à s'insérer sur le marché du travail et contribuer positivement au développement du pays. Cependant, outre cette déplorable situation évoquée, force est de constater que les jeunes, en particulier les diplômés sont confrontés au chômage bien qu'ayant poursuivi les études pour ne pas arriver à une telle situation. Pourtant, d'après la théorie du capital humain, un bon niveau d'éducation met à l'abri contre le chômage. Ainsi l'on serait tenté de se poser la question suivante :

- Le capital humain joue-t-il de nos jours un rôle important dans le processus d'insertion différentielle des jeunes selon le genre ?
- Autrement, le niveau d'instruction serait-il déterminant pour expliquer les disparités selon genre dans l'accès à l'emploi chez les jeunes sur le marché du travail?

Approches explicatives du capital humain et de l'insertion préférentielle des jeunes selon le genre

De la littérature traitant de la question, il se dégage plusieurs approches dans l'explication du rôle du capital humain dans l'insertion différentielle des jeunes selon le genre. Ainsi, pour les partisans de la théorie du capital humain, la formation constitue un investissement ayant pour but l'accroissement des capacités productives d'un individu, ces dernières déterminant entièrement la qualification et la rémunération de l'emploi occupé. Pour BECKER (1993), la formation apparaît comme un investissement qui améliore la productivité de chaque individu, qui arbitre entre le coût et le rendement générés par cet investissement. De même, selon MINCER (1974), le niveau d'éducation ne constitue, par ailleurs, qu'une composante parmi d'autres du capital humain, à côté notamment de l'expérience et du savoir faire. Sur un marché du travail pleinement efficient, les entreprises cherchant à maximiser leur profit, ne s'intéressent qu'à des individus dotés de compétences requises.

Bien que la théorie du capital humain soutienne que la formation ou l'éducation accroît la productivité des employés, des auteurs y ont émis des critiques. VINCENS (1998) soutient que la théorie du capital humain n'a de pouvoir explicatif que lorsque les salaires sont flexibles avec un chômage global plus ou moins faible.

Par ailleurs, il convient de remarquer que d'autres théories ont été développées pour expliquer l'insertion sur le marché du travail. Nous avons entre autres **la théorie du filtre** qui considère le niveau d'éducation comme un outil qu'utilisent demandeurs d'emploi et employeurs.

De nombreux auteurs ont aussi mené des études mettant en exergue le rôle du capital humain dans le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Ainsi, de la capitalisation de toutes ces thèses émanant de points de vue différents, l'on aboutit à une ébauche de conceptualisation du sujet.

Définition des concepts

Pour une bonne compréhension des analyses présentées dans cet article, les concepts de jeunes, d'insertion sur le marché de l'emploi, de capital humain et de genre méritent d'être définis.

Méthodologie

Source de données

Cette étude utilise les données issues de « *l'Enquête Socioéconomique et Santé de la Reproduction dans la commune d'Aboisso* » réalisée en 2010 par l'ENSEA. Plusieurs informations y ont été collectées, parmi lesquelles celles relatives à l'insertion professionnelle des jeunes. Le questionnaire portant sur l'insertion professionnelle des jeunes, a pour but principal de fournir des informations sur les caractéristiques des jeunes et du marché du travail afin d'appréhender l'ampleur du problème de l'emploi des jeunes.

Choix méthodologiques d'analyse

Les méthodes d'analyse descriptives sont utilisées pour évaluer l'association entre variables catégorielles au seuil de signification de 5 %. Lorsque la probabilité associée au khi-deux est inférieure au seuil de 5 %, on conclut que les deux variables sont associées, sinon on dit qu'elles sont indépendantes. Les modèles économétriques, notamment les régressions logistiques, sont utilisés pour mettre en exergue les effets intrinsèques des relations entre une variable dépendante à deux modalités et des facteurs de risques appelés variables indépendantes. Celles-ci peuvent être quantitatives ou qualitatives.

Résultats

Les résultats indiquent que le sexe, le niveau d'instruction et l'âge sont les variables qui contribuent le plus (au seuil de 5%) à l'explication de l'accès différentielle des jeunes à l'emploi à Aboisso. Ainsi, les hommes ont 2,82 fois plus de chances d'accéder à un emploi par rapport aux femmes ; et ces différences importantes observées varient selon l'âge et le niveau d'instruction des individus (Figure 1). L'analyse des résultats selon l'âge permet de conclure que les individus du groupe d'âge 25-35 ans ont plus d'opportunités d'obtention d'un emploi par rapport à ceux âgés de moins de 25 ans. Ce résultat, somme toute conforme à nos attentes pourrait s'expliquer par le fait que les individus du groupe d'âge 25 – 35 ans, sont également ceux qui détiennent plus de qualifications ou un niveau élevé d'instruction, par rapport à ceux n'ayant pas encore atteint 25 ans. Aussi lorsqu'on analyse l'insertion différentielle de l'accès à l'emploi selon le sexe parmi les individus de 25 – 35 ans, l'on remarque que les hommes de cet âge ont 3,25 fois plus de chances d'exercer un emploi contrairement par rapport aux femmes (Figure 2).

Par ailleurs, l'influence du niveau d'instruction dans le modèle global permet aussi de révéler les inégalités dans l'accès à l'emploi entre les hommes et les femmes d'Aboisso. De ce fait, on remarque contre toute attente, que les individus de niveau primaire et secondaire ont moins de chance d'avoir exercé une activité au cours de la semaine précédente, par rapport à ceux sans niveau d'instruction. Ce résultat, en effet, s'expliquerait par le fait que les individus sans niveau sont pour la plupart ceux qui exercent dans le secteur informel, notamment dans l'agriculture, l'artisanat, et les commerces et toutes autres activités informelles. L'analyse différentielle de l'accès à l'emploi selon le genre à Aboisso indique que les hommes de faible capital ont moins de chances de s'insérer dans le monde professionnel que leurs homologues du sexe féminin. A ce titre, les hommes sans niveau d'instruction et ceux n'ayant que le niveau primaire courent respectivement 28 % et 30 % de risque en plus de pas exercer un emploi durant la période de référence.

Conclusion

Dans un contexte actuel de sortie de crise que connaît le pays, le problème d'emploi et donc d'insertion socio-économique des jeunes, qui se pose avec plus d'acuité, doit attirer l'attention de tous. Du fait que les jeunes du niveau d'instruction « supérieur » sont les plus défavorisés sur le marché du travail urbain, on peut dire que, soit l'offre de travail des jeunes souffrirait du problème d'inadéquation par rapport à la demande, ou alors de l'incapacité du système économique à créer en quantité suffisante des emplois de qualité. Il n'est donc nécessairement plus question de développer un système de formation dont la finalité est l'enseignement général, mais de diversifier les écoles de formations professionnelles ou techniques, les écoles d'ingénieurs qui permettront aux jeunes d'acquérir les qualifications nécessaires pour s'insérer plus rapidement dans la vie active, afin de répondre à la thèse « *adéquationniste* » de formation-emploi.

En définitive une politique de promotion de l'insertion de la femme sur le marché du travail devrait de toute évidence, s'appuyer essentiellement sur l'amélioration du niveau d'instruction de la femme.

Références bibliographiques

BECKER G.S, (1993), *Human capital: A theoretical and empirical analysis with difference to education*, 3rd édition, the Chicago University press, Chicago

CHITOU B, (nd), *Modèles logistiques appliqués*, 2^e édition, Les cahiers de la statistique et de l'économie appliquée, collection cahiers, 117 p

République de Côte d'Ivoire, 2006, Population et développement : défis et perspectives pour la Côte d'Ivoire, REPCI, 2006, 190p.

République de Côte d'Ivoire, 2009, Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), comité de supervision, 42p.

VINCENS Jean, *L'insertion professionnelle des jeunes, quelques réflexions théoriques, formation-emploi*, n°61, CEREP, France, 1998